

## **Admission doctorat Session de printemps 2025**

**Les candidats à une admission en doctorat doivent en premier lieu obtenir l'accord d'un directeur de recherche.**

[Liste des directeurs / directrices de recherche de l'ED 188](#)

Une fois cet accord obtenu, les demandes d'admission se feront sur l'outil de gestion de la formation doctorale **ADUM**.

**Dépôt des demandes d'admission dans ADUM : jusqu'au lundi 28 avril 2025**

Lien de connexion depuis l'adresse suivante : <https://adum.fr/candidature/>

**Pièces à déposer par tous les candidats dans ADUM :**

- CV (1 à 2 page(s) maximum dactylographié en Times New Roman 12, interligne simple)
- Projet de recherche ((5 à 10 pages dactylographiées en Times New Roman 12, interligne simple)
- Relevé de notes de Master 2 ou diplôme équivalent.

Pour les candidats ne ressortissant pas d'un Etat où le français est la langue officielle :

- Test de langue Française (niveau B2 minimum, ou C1 en Littérature) ou convocation au test

Pour les candidats à une admission en cotutelle :

- Avis circonstancié du codirecteur de recherche

Pour les candidats ayant déjà été inscrits en Doctorat dans une autre université française :

- Copie de l'attestation d'inscription au Fichier National des Thèses
- Avis favorable de l'ancien directeur de thèse.